

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

5me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

5me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 8 MARS 1860.

No. 22.

WALSH.

Une noble vie vient de s'éteindre : M. le vicomte Joseph Walsh, dont la plume a servi avec tant de dévouement et d'éclat, durant un demi-siècle, la cause des éternels principes, a rendu son âme à Dieu, le 14 février, entouré de sa famille en larmes, et fortifié par les derniers secours de cette religion qu'il avait si noblement défendue.

Le vicomte Joseph Walsh, issu d'une des plus anciennes familles de la noblesse irlandaise, et dont les aïeux étaient pairs d'Irlande, était né en 1782 au château de Serrant, en Anjou. Il émigra pendant la période révolutionnaire et rentra en France avec la monarchie.

Sa carrière politique date du jour où il écrivit, en 1815, son livre sur la sainteté du serment. Ce fut son premier écrit ; et son dernier ouvrage, publié l'année dernière, déroulait les merveilles de la Foi et de ses œuvres. On peut dire que toute sa vie s'encadre et se résume dans ces deux ouvrages.

Le fidèle écrivain avait fait de sa plume une vaillante épée au service de la vérité ; il n'avait jamais failli à la cause sainte qu'il avait embrassée ; et l'on peut dire à son honneur qu'il n'y a pas une seule ligne à effacer dans les vingt volumes qui sont le monument de son courage et de sa foi. Est-il beaucoup d'auteurs auxquels on pourrait rendre le même témoignage ?

Le vicomte Walsh lègue intacte à ses enfants la vieille devise de ses pères : *Semper et ubique fideles.*

LÉON LAVEDAN.

Mgr. l'évêque d'Orléans vient de recevoir de Notre Saint Père le Pape la lettre suivante :

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

Dans ce grand trouble de l'Italie qui a renversé violemment les Souverains, et ruiné dans toute l'Emilie et la Romagne le pouvoir légitime du Saint-Siège, ce que veulent les auteurs et les fauteurs de la rébellion, leur pensée dernière enfin, a été pleinement révélée par cette œuvre

pleine de déception qu'on a publiée en France, et répandue non seulement dans les villes, mais encore dans toutes les bourgades de l'Italie. Pour vous, Vénérable Frère, vous avez de suite aperçu le but détestable de cet écrit et aussitôt vous vous êtes mis avec résolution et courage, à le réfuter directement. Votre énergie, votre fermeté d'âme, les ennemis de notre souveraineté temporelle l'estiment eux-mêmes, tous les bous la célèbrent partout dans l'effusion de leur âme, et nous, Vénérable Frère, pour ce nouveau et signalé service que vous avez rendu au Siège Apostolique et à notre souveraineté, nous adressons à Votre Fraternité nos plus vives félicitations. Nous vous remercions donc de ce nouvel écrit que vous nous avez envoyé et que nous avons lu avec une extrême satisfaction.

Quant à l'autre ouvrage que vous préparez en ce moment pour défendre cette même souveraineté du siège Apostolique, non seulement nous l'approuvons, Vénérable Frère, mais encore nous avons la confiance qu'il sera très-utile pour confirmer les droits du siège Apostolique et de l'Église universelle. En témoignage de l'affection particulière que nous avons pour vous, recevez la bénédiction apostolique que nous vous donnons de tout notre cœur, et qu'elle soit, Vénérable Frère, pour vous, ainsi que pour le clergé et le peuple dont vous êtes le guide, le gage de tous les dons célestes.

Donné à Rome, à Saint Pierre, le 14 janvier de l'an 1860, de notre Pontificat, le quatorzième,

PIE IX.

La lettre suivante a été écrite par un homme éminent au *Tablet* qui en garantit l'authenticité, ainsi que la haute autorité de celui qui l'a dictée. Nous croyons néanmoins qu'elle n'est pas exempte d'exagération.

Paris, 5 Janvier 1860.

Cher Monsieur,

Que puis-je vous dire du fameux pamphlet que je n'ai déjà dit ? Une fois encore *inimicus homo* a jeté le masque et les plus aveugles peuvent voir. Le parti catholique, que le miracle de Tobie au-

rait en peine à guérir, doit reconnaître maintenant la perversité de cette âme scélérate. Suivra-t-il encore un chef qui, l'autre jour, disait à un de nos plus éminents royalistes : “ J'ai été votre ennemi trop longtemps, j'ai eu tort ; je n'ai plus qu'un ennemi, c'est celui qui m'a escamoté si longtemps mon respect. ”

La lettre de Mgr. d'Orléans va-t-elle enfin nous ouvrir les yeux. Notre devoir est d'opérer à présent une *honorable* fusion, qui est pour nous une nécessité.

Napoléon discutant avec Mr. Persigny sur le danger qu'il y avait d'aliéner le clergé ; “ J'étais, dit-il, placé entre l'excommunication et le poignard, et je n'ai pas hésité ; car j'ai peu de foi en l'excommunication et beaucoup dans les poignards de Mazzini ; j'ai choisi la première. ”

La crainte des poignards de Mazzini et de la sentence des sociétés secrètes d'Italie auxquelles il est affilié depuis 1830, a de fait été pour beaucoup dans la guerre d'Italie et dans ce que nous voyons aujourd'hui. Cet homme qui, comme les ambitieux, n'a pas beaucoup de courage, ne s'appartient pas à lui-même. Il est lié par les plus terribles serments à l'inférior politique des Carbonari, dont il fut un des chefs. Vous pouvez être certain du fait suivant, je le tiens de bonne source. Une heure après l'exécution d'Orsini, le chapelain de la prison de la Roquette, qui avait eu une conversation avec le condamné quelques instants avant qu'il montât à l'échafaud, demanda audience à l'empereur, et l'obtint aussitôt. Quand celui-ci entendit les menaces et les malédictions de son ancien Frère-Carbonari, il devint pâle, et s'écria : “ Eh bien, j'irai en Italie. ” Il croyait, peut-être, par là apaiser l'ombre sanglante de sa victime qui le poursuivait.

Mettant de côté les affreux serments qui le lient aux démagogues, Napoléon III est anti-chrétien, non seulement en pratique, mais dans ses convictions et ses idées. Il a eu pour gouverneur M. Vieillard, le plus furibond voltairien de l'époque, et qui est mort en 1856, défendant d'entrer son corps dans aucun lieu consacré au culte. Vous savez que la

mère de l'empereur, la reine Hortense avait coutume de comparer en plaisantant J. C. à Jupiter ! Où pourrait-il avoir appris les premiers principes du christianisme.

Je vous prie de ne pas croire au fantôme de royaume étrusque pour le Duc de Toscane. Ni le Duc de Modène, ni la Duchesse de Parme, ni le Pape, ni le jeune Ferdinand II n'y consentiront. Napoléon lui-même ne l'aura pas. Ce qu'il veut, je vous l'ai déjà dit, c'est d'abord un royaume italien central pour le cousin Plon-Plon, renfermant les Etats de l'Eglise; puis six mois après, le royaume de Naples passerait aux mains des Murats qui s'y préparent en silence. Tel est son plan. A Villafranca, comme partout et toujours, il a trompé le jeune Empereur d'Autriche. Nos 50,000 hommes ne restent en Italie que pour empêcher le rétablissement des princes et seconder les intrigants. Les 300,000 pamphlets qu'on a répandus en Italie vont soulever le reste des Etats-Pontificaux. Nous allons voir bientôt un autre pamphlet concernant le royaume de Naples et la partie sera jouée.

Qu'y pouvons-nous faire ? Le puits de l'Apocalypse est ouvert—Hélas ! le clergé et les légitimistes l'ont voulu... Ils ont aidé à amener le 10 décembre et l'Empereur. Ils doivent être punis, et ils le seront sévèrement et longuement, jusqu'à ce que l'expiation soit acceptée. Peut-être alors le salut apparaîtra, mais d'ici à ce temps, quels jours effrayants !...

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 8 MARS 1860.

Dimanche, à l'issue des Vêpres, a eu lieu, à la grande Salle de l'Université, une assemblée publique, d'après l'invitation faite à l'office du matin, et dont le but était d'exprimer la vive sympathie des citoyens de Québec pour N. S. P. le Pape, dans les tristes circonstances où il se trouve. Le motif de cette assemblée était des plus beaux ; car, ainsi que l'a dit Mgr. de Tloa, président de l'Assemblée, un cri de détresse est parti du palais du Vatican, et s'est fait entendre sur toute la terre ; —cette détresse doit être bien grande et bien urgente, puisqu'elle arrache une plainte à celui qui sait souffrir avec tant d'héroïsme. Aussi, depuis l'Irlande, pauvre, persécutée, mais toujours fidèle, jusqu'au Canada, ce cri a trouvé un écho dans le cœur de tous les enfants de l'Eglise ; et la manière dont le Canadien a répondu à l'appel prouve que les intérêts de la religion lui sont aussi chers que lorsque ses pé-

res plantèrent la croix dans les forêts et l'arrosèrent de leur sang !

Quatre assemblées avaient lieu le même jour, en différents endroits de la ville, et cependant, l'immense salle de réception à l'Université était encombrée longtemps avant que sa Grâce Mgr. l'Administrateur fût appelé à présider la séance. La société Canadienne y était représentée dans toutes ses conditions : sur l'estrade, élevée pour la circonstance à l'une des extrémités de la salle et sur laquelle se trouvaient les moteurs et seconds des résolutions, dans les galeries et parmi la foule, on pouvait remarquer la plupart de ceux que leur rang et leur mérite ont entourés du respect de leurs concitoyens.

Monseigneur expliqua d'abord le but de l'Assemblée, puis MM. Langevin, Cartier, Chapais, Cauchon, Dubord, Turcotte, Baillaigé et Loranger prirent tour à tour la parole et furent souvent interrompus par de chaleureux applaudissements. Il va sans dire que les motions présentées par chacun d'eux furent adoptées par acclamation. Une adresse, basée sur les résolutions, fut dressée, séance tenante ; nous la reproduisons plus loin. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier ni même d'analyser les discours qui ont été prononcés à cette occasion ; seulement, comme nos confrères peuvent désirer conserver un petit bouquet spirituel des belles choses qu'ils ont entendues dimanche, nous allons nous efforcer de donner les principales raisons émises par les différents orateurs.

La guerre d'Italie, si glorieuse pour les armes françaises, a eu cependant pour résultat de faire soulever une partie des Etats du Pape, et l'Empereur des Français engage le Souverain Pontife à ratifier ce soulèvement pour la paix de l'Europe. Pie IX, dont la bonté proverbiale avait peut-être fait espérer aux révolutionnaires qu'il céderait facilement de ses droits, refuse et montre que lorsqu'il s'agit des intérêts de l'Eglise, son héroïque fermeté ne le cédera pas à sa bonté. Ses droits, en effet, dans cette circonstance ne sont pas tant les siens que ceux de tous les catholiques. La souveraineté temporelle du Saint-Siège, nécessaire maintenant pour le libre exercice de son autorité spirituelle, est aussi nécessaire pour l'équilibre des états européens, dont aucun ne voudrait que le Pape fût sous la dépendance de son voisin.

D'ailleurs le pouvoir temporel du Pape repose sur des bases historiques tellement fortes, que vouloir le détruire, serait enlever à tous les gouvernements le fondement moral de leur existence ; car aucun pouvoir européen n'est plus légitime que celui du Pape sur ses Etats. Re-

montant par le fait au cinquième siècle, mois, dans tous les cas, régulièrement constituée au huitième, l'autorité du Pape sur ses Etats forme la plus ancienne des dynasties européennes ; elle a été souvent l'unique cause de salut pour l'Italie entière, et spécialement pour Rome, qui doit aux Papes toute sa grandeur actuelle. Or c'est à ce pouvoir si légitime que l'on s'attaque aujourd'hui ; en effet la doctrine des faits accomplis, qu'on voudrait faire prévaloir en ce qui concerne la Romagne, amènerait bientôt le soulèvement des autres parties de la domination pontificale.

Ce n'est pas que les Romains soient fatigués du joug du Saint Père ; car, ainsi que l'a dit M. Turcotte, ce n'est pas l'Italie, ce ne sont pas les sujets propres du Pape qui veulent se soustraire à sa domination ; ce sont les Mazzini, les Garibaldi qui, soudoyés par des puissances étrangères, cherchent à s'élever sur les ruines de la papauté. Certaines puissances protestantes ne sont pas non plus étrangères à ce mouvement révolutionnaire, dans l'espérance de voir s'éteindre, au moins pour quelque temps, ce flambeau magnifique dont la clarté les éblouit, et ne leur laisse aucun réduit où elles puissent agir dans l'ombre.

Il est à espérer que toutes ces raisons n'échapperont pas à Napoléon III ; profitant des enseignements qui résultent de l'histoire de son oncle, il comprendra sans doute que son intérêt demande qu'il revienne sur ses pas.

Dans tous les cas, l'histoire du passé doit être pour nous un sûr garant que les persécutions ne sauraient être de longue durée. Les Canadiens, dans l'impuissance d'offrir au St. Père le secours de leurs bras, peuvent du moins lui présenter l'hommage de leur profonde sympathie, et le secours de leurs prières, cette dernière arme qu'on ne peut enlever à ceux qui n'en ont pas d'autre.

L'avenir montrera qu'on ne s'attaque pas impunément à celui qui peut compter sur les prières de deux cent millions de catholiques. Et lorsque la tempête aura brisé sa violence sur le roc de Pierre, le calme renaîtra ; le Pape, s'il est obligé de quitter Rome momentanément, y reviendra, plus puissant qu'auparavant, prié pour ses persécuteurs, à l'exemple du Divin Maître.

A NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX.

Très-Saint Père,

“ Nous, le Clergé et les Fidèles de la Cité Métropolitaine de Québec, supplions humblement Votre Sainteté de nous permettre de déposer à ses pieds l'hommage

de notre vénération profonde pour sa personne sacrée et de notre attachement inaltérable au Saint Siège Apostolique.

“ C'est avec amour que nous remplissons ce devoir de piété filiale envers Votre Sainteté dans les circonstances présentes, où son cœur paternel est assiégé d'inquiétudes et d'afflictions qui deviennent de jour en jour plus accablantes. Nous ne pouvons que regretter amèrement avec Elle la révolte qui a été suscitée par les ennemis de l'ordre et de la religion dans une partie des États de l'Église, et l'appui que cette révolte paraît trouver, contre l'attente et l'espoir du monde catholique, dans la politique des puissances qui disposent de la force matérielle.

“ Nous savons qu'il n'y a pas à craindre de voir chanceler, dans ces commotions, l'Édifice bâti sur le roc inébranlable de la promesse divine; mais nous connaissons aussi, par l'expérience des siècles, que la lumière et le salut se répandent avec d'autant plus de facilité, que l'action du Premier Pasteur est plus libre et plus indépendante de toute pression étrangère. Nous croyons que c'est par un dessein particulier de la Divine Providence que la liberté extérieure d'action et de parole, en Celui qui a pour mission de conduire le troupeau de Jésus-Christ, et de confirmer ses frères dans la foi, a été puissamment aidée par la possession si ancienne et si légitime d'une souveraineté temporelle.

“ Nous nous unissons avec bonheur à tous les enfants de l'Église pour remercier Votre Sainteté de la fermeté avec laquelle Elle a rejeté la proposition qu'on lui a faite de renoncer à une partie du patrimoine de St. Pierre, sur la promesse d'une garantie incertaine qui n'eût rien ajouté au droit, mais qui, nous avons lieu de le penser, eût servi de prétexte à de nouvelles exigences.

“ Nous l'espérons avec confiance, très St. Père, les maux que nous déplorons en ce moment avec Votre Sainteté n'auront qu'une durée passagère. Dieu, qui dans sa bonté sait mettre un frein à la fureur des passions humaines, et qui tient en ses mains les cœurs des puissants de la terre, fera bientôt triompher la cause de la justice, et manifestera de nouveau au monde la protection qu'il accorde à son Église. Nous assurons toutefois Votre Sainteté que, quelque longue et violente que soit la tempête, nous ne cesserons d'élever nos mains suppliantes vers le Souverain Pasteur des âmes, pour obtenir qu'il commande aux vents et à la mer de s'apaiser, et qu'il rende le calme à l'univers catholique, en fortifiant de plus en plus l'autorité de son Représentant sur la terre.

“ Prosternés aux pieds de Votre Sainteté,

nous la prions humblement de vouloir bien nous accorder, ainsi qu'à tous ses enfants du diocèse de Québec, sa bénédiction apostolique.

“ Québec, 4 mars, 1860.”

REVUE PARLEMENTAIRE.

Les débats, ordinairement si longs, quelquefois si orageux, soulevés par le discours du trône, ont eu cette année le rare privilège de n'occuper la chambre que quelques heures. L'Adresse a été votée à l'unanimité.

Cette adresse a été présentée vendredi à son Excellence qui a répondu en ces termes : “ Messieurs de l'Assemblée Législative, je reçois avec une grande satisfaction l'Adresse loyale que votre Orateur vient de lire; je vous remercie de votre promptitude à accorder les subsides pour le service public.”

Jusqu'aujourd'hui il n'y a rien eu de bien important dans les deux chambres.

Au Conseil Législatif l'Honorable Col. Prince a introduit entr'autres bills, un bill pour limiter le taux d'intérêt à huit pour cent.

Dans la chambre basse, Mr. Langevin a proposé au nom de la Municipalité de Québec, une pétition pour étendre les limites de la cité.

Dès la première séance, l'Honorable M. Brown a donné avis, qu'il remettrait à la chambre une série de résolutions en faveur du rappel de l'union des deux Canadas. On croit généralement que les débats sur cette importante question, seront très-animés. Plus de 2000 personnes ont retenu des cartes d'admission pour la circonstance; mais les galeries réservées au public n'en peuvent contenir que 300.

L'Honorable Procureur général Cartier, en réponse à M. Sicotte, a dit que la correspondance et les négociations relatives à la confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, sont en voie de progrès, et que tous les documents seront soumis à la chambre. Cependant aucune proposition relative à la confédération ne sera discutée avant que la correspondance ne soit complétée.

L'Honorable M. Rose a annoncé que le gouvernement fera une enquête sévère sur la perte du vapeur *Hungarian*.

M. Ross a introduit deux bills très-importants : le premier pour établir une surveillance active sur les articles de nourriture, le second pour surveiller les compagnies du gaz.

La séance de mardi a été assez longue. Sur motion de M. Cameron, la chambre a accordé à M. Fellowes, condamné pour fraude électorale, la remise d'une partie de sa peine.

Nous devons ajouter à la liste des membres du Conseil Exécutif que nous avons donnée dans le dernier numéro, le nom de l'Honorable M. Morisson, Solliciteur général pour le H. C.—On doit retrancher de la liste des conseillers législatifs le nom de l'Honorable M. Crooks, qui s'est retiré.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

CONSTITUANTS.

NOMS.

<i>Argenteuil</i> , MM.	Sydney Bellingham.
<i>Bagot</i> ,	Maurice Laframboise.
<i>Beauce</i> ,	Dunbar Ross.
<i>Beauharnois</i> ,	Gédéon Ouimet,
<i>Bellechasse</i> ,	O. C. Fortior.
<i>Berthier</i> ,	Eugène Urgel Piché.
<i>Bonaventure</i> .	John Meagher.
<i>Brant</i> , (D. E.)	James Ross.
<i>Brant</i> , (D. O.)	Herbert Biggar.
<i>Brockville</i> , (ville)	Hon. Geo. Sherwood.
<i>Brome</i> ,	Jas. Moir Fertes.
<i>Carleton</i> ,	Wm. F. Powell.
<i>Chambly</i> ,	Louis Lacoste.
<i>Champlain</i> ,	Joseph E. Turcotte.
<i>Charlevoix</i> ,	Cléophe Cimon.
<i>Chateauguay</i> ,	Henry Starnes.
<i>Chicoutimi & Saguenay</i> }	David E. Price.
<i>Compton</i> ,	John Henry Pope.
<i>Cornwall</i> (ville)	Hon. J. S. Macdonald.
<i>Dorchester</i>	Hector L. Langevin.
<i>Drummond & Arthabaska</i> , }	Christopher Duquin.
<i>Dundas</i> .	James Wm. Cook.
<i>Durham</i> (D. E.)	Francis H. Burton.
<i>Durham</i> (D. O.)	Henry Munro.
<i>Elgin</i> . (D. E.)	Léonidas Burwell.
<i>Elgin</i> . (D. O.)	George Macberth.
<i>Essex</i> .	John McLeod.
<i>Frontenac</i> .	Hon. Henry Smith.
<i>Gaspé</i> .	John LeBouthillier.
<i>Glengary</i> .	Donald A. Macdonald.
<i>Greenville</i> . (D. S.)	Wm. Patrick.
<i>Grey</i> .	John Sheridan Hogan.
<i>Haldimand</i> ,	M. Harcourt.
<i>Halton</i> ,	John White.
<i>Hamilton</i> , (ville)	Isaac Buchanan.
<i>Hastings</i> , (D. N.)	Geo. Benjamin.
<i>Hastings</i> , (D. S.)	Lewis Wallbridge.
<i>Hochelaga</i> ,	Joseph Laporte.
<i>Huntingdon</i> ,	R. Brown Somerville.
<i>Huron & Bruce</i> ,	John Holmes.
<i>Iberville</i> ,	C. Joseph Laberge.
<i>Jacques Cartier</i> ,	François Z. Tassé.
<i>Joliette</i> ,	Joseph H. Jobin.
<i>Kamowaska</i> ,	Jean Chas. Chapais.
<i>Kent</i> ,	Archibald McKeller.
<i>Kingston</i> , (ville)	J. A. Macdonald.
<i>Lambton</i> ,	M. Cameron.
<i>Lanark</i> (D. N.)	Robert Bell.
<i>Lanark</i> (D. S.)	Andrew W. Playfair.
<i>Laprairie</i> ,	T. J. J. Loranger.
<i>L'Assomption</i> ,	Louis Archambeault.
<i>Laval</i> ,	Pierre Labelle.
<i>Lennox & Addington</i> . }	David Roblin.
<i>Leeds & Grenville</i> [D. N.] }	Ogle R. Gowan.
<i>Leeds</i> [D. S.] }	Benjamin Tott.
<i>Levis</i> .	Hon. François Lemieux.
<i>Lincoln</i> .	Hon. W. H. Merritt.
<i>L'Islet</i> .	C. F. Fournier.
<i>London</i> [Cité]	John Carling.

(A continuer.)

